TABLE RÉGIONALE
DES ORGANISMES
COMMUNAUTAIRES ET
BÉNÉVOLES DE LA MONTÉRÉGIE

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 26 novembre 2020

Monsieur Lionel Carmant
Ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux
ministre.delegue@msss.gouv.qc.ca
Lionel.Carmant.TAIL@assnat.qc.ca

Objet : **Un fonds d'urgence destiné aux organismes communautaires inaccessible**

Monsieur Lionel Carmant,

Le MSSS a confirmé la mise en place d'une aide d'urgence de 70 M$, dont 4,5 M$ pour la Montérégie, dans le but de répondre aux besoins financiers exprimés par les organismes communautaires, notamment en raison de l'impossibilité de tenir des activités d'autofinancement dans le contexte de la COVID-19. Malheureusement, malgré les besoins criants des organismes communautaires du territoire, nous appréhendons que ces nouveaux crédits soient tout simplement retournés au MSSS compte tenu de l'impossibilité de répondre aux balises d'octroi.

Pour pouvoir bénéficier de cette aide, l'organisme doit faire la démonstration que sa situation financière s'est détériorée entre le 13 mars et le 30 septembre 2020. Or plusieurs fonds d'aide, tant du secteur privé que public, municipal, provincial et fédéral, étaient disponibles pendant ladite période. Et, compte tenu que certains organismes ont dû annuler certaines activités ou modifier le déploiement de certains services afin de répondre aux exigences de la santé publique, nous anticipons plutôt un surplus pour cette période.

Ceci ne veut pas dire que les organismes de la Montérégie ne sont pas dans le besoin. Au contraire, les besoins présents et à venir sont énormes puisque les effets collatéraux de la pandémie ne font que commencer.

Suite à une vaste consultation régionale entre le 6 octobre et aujourd'hui, voici ce que nous avons obtenu comme témoignage :

- Augmentation majeure de la consommation de psychotropes et de la cyberdépendance chez les jeunes ;
- Détresse psychologique, démotivation scolaire, décrochage scolaire en hausse, conflits familiaux chez les jeunes ;
- Anxiété, ENFANTS témoins de violence familiale ;
- Augmentation de la détresse psychologique, des dépressions et autres problèmes de santé mentale, isolement chez les hommes et les femmes ;
- Hausse de la violence conjugale et familiale, cas d'agressions sexuelles également en hausse ;

- Pertes d'emplois et augmentation de la prise de médicaments chez les femmes et les hommes ;
- Hausse de problèmes de santé mentale et grande difficulté à obtenir des services en santé mentale, d'accéder à des services du réseau de la santé et des services sociaux ;
- Fermeture complète des services publics de répit pour parents d'enfants autistes ;
- Hausse de la consommation de psychotropes et d'épisodes de rechute chez les adultes ;
- Tentatives et suicides chez les aînés, isolement et perte d'autonomie accentuée par le temps d'attente pour avoir une évaluation du CLSC ;
- Épuisement et isolement des proches aidants et services de répit difficilement accessibles ;
- Perte d'acquis des personnes avec déficience intellectuelle ou physique ;
- Augmentation des besoins et des demandes d'aide alimentaire ;
- Manque d'accessibilité accru au réseau de la santé pour problème de santé physique : dépistage cancer ou autres maladies.

Ajoutons à cela, que les organismes devront faire face aux durs mois d'hiver et à ses impacts au niveau de la demande et de l'organisation des services :

- Hausse des demandes d'hébergement de toutes sortes ;
- Hausse des besoins alimentaires ;
- Gestion des entrées et des sorties des personnes hébergées pendant la période des fêtes ;
- Gestion de la pandémie après la période des fêtes ;
- Purification de l'air dans des infrastructures (hébergement et autres locaux) ;
- …

Devant ce constat frappant et désolant des besoins des organismes communautaires, comment pouvez-vous nous assurer que ces crédits resteront et seront disponibles pour répondre à leurs besoins ?

Les critères d'octroi ont été approuvés par le Conseil du trésor suite aux recommandations du MSSS. Nous savons pertinemment que les CISSS n'ont pas la marge de manœuvre pour utiliser ces sommes en fonction de leurs connaissances des besoins du milieu.

Que pouvez-vous faire pour corriger cette situation qui est tout à fait déplorable et insensée dans le contexte que nous vivons ?

En attendant une réponse de votre part, monsieur, veuillez agréer nos meilleures salutations.

Danielle Goulet
Présidente de la TROC-M

CC
Madame Sonia LeBel, Présidente du Conseil du trésor, cabinet@sct.gouv.qc.ca
Monsieur Christian Dubé, Ministre de la Santé et des Services sociaux, ministre@msss.gouv.qc.ca
Madame Marylaine Chaussé, Directrice générale adjointe des services sociaux généraux, des activités communautaires, des services en dépendance et en itinérance MSSS, marylaine.chausse@msss.gouv.qc.ca

Monsieur Richard Deschamps, PDG CISSS Montérégie-entre, richard.deschamps.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca
Madame Louise Potvin, PDG CISSS Montérégie-Est, louise.potvin.cisssme16@ssss.gouv.qc.ca
Monsieur Yves Masse, PDG CISSS Montérégie-Ouest, yves.masse.cisssmo16@ssss.gouv.qc.ca
Monsieur Jean-Marc Breton, Coordonnateur régional CISSS Montérégie-Centre, jean-marc.breton.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca
Monsieur Simon Jolin-Barrette, Ministre responsable de la région de la Montérégie, sjb.BORD@assnat.qc.ca
Madame Marie Montpetit, Porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé, Marie.Montpetit.MAUR@assnat.qc.ca
Monsieur Gabriel Nadeau-Dubois, Porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé et services sociaux, Gabriel.Nadeau-Dubois.GOUI@assnat.qc.ca
Monsieur Harold LeBel, Porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière d'emploi, de solidarité sociale, de lutte contre la pauvreté et d'action communautaire autonome, Harold.Lebel.RIMO@assnat.qc.ca

C. P. 262, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 6Z4
Téléphone : (450) 347-4110 Télécopieur : (450) 347-6243 Courriel : trocmon@videotron.ca